



Mon patron a t'il le droit ?

Par **Mike89**, le **26/11/2014** à **18:05**

Bonjour je voudrait savoir, mon usine va fermer pour cause économique et je doit faire un préavis de deux mois, mais a un moment je serait seule dans l'atelier avec l'entreprise qui démonte les machines, car les autres ouvriers prennent le csp et pas moi.

Et le patron veut que je fasse du béton pour boucher les fosses des machines.

A t'il le droit ??

Merci.

Par **P.M.**, le **26/11/2014** à **22:00**

Bonjour,
L'employeur ne peut pas vous imposer d'effectuer des tâches trop éloignées de votre qualification...

Par **Mike89**, le **03/12/2014** à **21:00**

Il veut que je fasse du ciment pour boucher les fosses ou il y avait les machines et je serait le seul dans les locaux avec juste une personne dans les bureaux.

A t'il le droit ?

Par **P.M.**, le **03/12/2014** à **21:06**

Bonjour,
Il me semble vous avoir déjà répondu...

Par **Mike89**, le **03/12/2014** à **22:42**

Oui merci pour les taches qu'il veut que je fasse, mais pour l'histoire d'être seul dans l'atelier avec l'entreprise qui démonte les machines ?

Par **P.M.**, le **03/12/2014** à **23:13**

A priori, il n'y a pas spécialement de risque puisque vous êtes pas seul et qu'en cas d'accident vous pourriez être secouru...